

discussion, je ne veux pas faire appel aux préjugés de classes. Pour que l'organisation économique d'un pays soit aussi parfaite que possible, je suis convaincu de la nécessité d'une collaboration complète entre les ouvriers et les capitalistes, entre les producteurs et les consommateurs. Il devient cependant nécessaire d'établir une distinction lorsque l'administration, comme dans le cas présent, commet l'imprudence d'imposer une taxe qui tombe si lourdement sur les deux classes les plus importantes du pays et qui sont le moins capables de la supporter. Les honorables députés qui me font l'honneur de m'écouter en ce moment se rappellent l'attitude prise par nos adversaires, durant la campagne électorale de 1930, en ce qui concerne la classe agricole et les ouvriers. Pour la centième fois, ces arguments sont répétés dans cette Chambre. Ce sont des arguments usés, mais dans l'occurrence il est nécessaire de les répéter de nouveau. On disait alors à la classe agricole: Vos produits ne se vendent pas assez cher pour vous permettre de faire des économies, pour élever vos enfants et vivre convenablement. On disait alors aux ouvriers: Votre salaire n'est pas assez élevé. Et vous, ouvriers qui chômez, élisez-nous et, dans trois semaines, nous vous aurons procuré du travail. Le contraire est arrivé. Non seulement le cultivateur ne vend pas aujourd'hui ses produits aussi cher qu'en 1930, mais les prix sont baissés de 100, 200 et jusqu'à 300 p. 100. Les ouvriers, comme les cultivateurs, en sont rendus au point où ils ne peuvent faire face à leurs obligations.

Comment cet état de choses s'est-il produit? En 1930, le cultivateur et l'ouvrier tiraient des revenus suffisants pour leur permettre de faire des économies. Après l'avènement au pouvoir de l'administration actuelle, les ouvriers, ne gagnant pas un salaire suffisant pour solder leurs dépenses, et les cultivateurs, ne vendant pas leurs produits un prix aussi élevé qu'auparavant, ont dû vivre de leurs économies. Après avoir dépensé leurs économies, ils ont été forcés d'emprunter et, aujourd'hui, ne pouvant plus trouver de prêteur, leur crédit étant épuisé, ils sont menacés de famine. Et c'est justement à cette époque où le cultivateur et l'ouvrier ne peuvent plus emprunter, où ils sont privés de leurs revenus et où leur crédit est épuisé, que le Gouvernement de ce pays impose des taxes comme celles que nous discutons en ce moment. Il est de notre devoir, à nous, représentants de ces classes de la société, de protester énergiquement contre ces impôts.

Quelques MEMBRES (texte): Très bien!

[M. Dupuis.]

M. DUPUIS (texte): Combien d'autres taxes le Gouvernement n'aurait-il pu créer, sans obérer les autres classes de la société! Il est évident que les capitalistes et les industriels, nonobstant le fait que leurs revenus sont moindres qu'en 1930, sous le régime libéral, ou même sous le régime conservateur, avant 1921, retirent encore des revenus élevés. Un grand nombre de capitalistes et d'industriels reçoivent encore des dividendes des nombreuses compagnies dans lesquelles ils ont des placements. Sans faire appel aux préjugés de classes, ne serait-il pas plus équitable que ces capitalistes, qu'ils soient "rouges" ou "bleus", disent d'eux-mêmes au Gouvernement: Nous sommes prêts à abandonner une grande partie de nos revenus et de nos dividendes pour couvrir les déficits du Gouvernement. Ne serait-il pas plus équitable que ces capitalistes ou leurs compagnies consentent à verser au trésor public les nombreux revenus qu'ils retirent de leur exploitation du peuple? Et à défaut du consentement de ces capitalistes, de ces industriels et de ces compagnies, le Gouvernement devrait leur imposer cette obligation d'acquiescer les taxes, car ils constituent à peu près la seule classe en mesure d'en payer actuellement. Voilà l'attitude logique que le Gouvernement devrait prendre, je le répète après tant d'autres députés de la gauche.

A mon avis, on devrait, par exemple, percevoir des impôts des sociétés commerciales exploitant les services publics. Ces compagnies gagnent des dividendes et touchent des profits exorbitants, et nonobstant le fait que les salaires sont réduits presque à néant, que le prix des matières premières est tombé à un prix ridicule, elles continuent à exiger du consommateur les mêmes taux qu'avant la crise. N'en déplaise aux capitalistes et peu important les conséquences qui pourraient découler pour moi de cette déclaration, qu'il me soit permis de citer, par exemple, la compagnie canadienne de téléphone Bell. D'après l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, cette compagnie est placée sous la juridiction du gouvernement fédéral qui peut, par conséquent, légiférer à son sujet. Bien que la compagnie de téléphone Bell ait réduit les salaires de ses employés, qu'elle en ait jeté un grand nombre sur le pavé, qu'elle puisse se procurer la matière première à un prix ridicule, est-ce que cette compagnie a abaissé ses prix, a diminué le loyer de ses téléphones? Pas du tout. Tout dernièrement encore, le Gouvernement a imposé une taxe sur les appels téléphoniques à longue distance. Croyez-vous que la compagnie acquitte cette taxe? Non, c'est le public qui paye. Le Gouvernement a imposé cette taxe à la compagnie, mais le public